



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réglementation

Question écrite n° 103712

Texte de la question

M. Yannick Favennecc attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget et des comptes publics, sur les graves inquiétudes de la filière équine quant à l'avenir de son financement qui repose sur un pourcentage du chiffre d'affaires perçu par le PMU sur les courses hippiques. En effet, alors que le montant des paris baisse régulièrement depuis 2 ans, les paris sportifs de la Française des jeux augmentent, ce qui représente un manque à gagner de 130 millions d'euros par an par la filière équine. De surcroît, les gains sur les paris sportifs sont plus attractifs et le pourcentage des enjeux reversé aux points de vente est plus élevé pour les paris sportifs (5 %) que pour les paris hippiques (2 %). La situation va encore s'aggraver si la Française des jeux étend à ses points de vente la prise de paris sportifs en direct ou *live betting* alors que cette pratique permettant aux joueurs de miser durant les rencontres sportives et pas seulement avant le coup d'envoi n'est pas autorisée pour les courses hippiques. En outre, cette pratique va à l'encontre même des paris hippiques qui sont basés sur un pari mutuel et non des cotes fixes. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir organiser d'urgence une table ronde avec les professionnels du cheval afin d'apporter des solutions au problème du financement et par conséquent de l'avenir de la filière équine, qui représente 180 000 emplois et 34 000 élevages dont quatre sur dix sont dans le Grand Ouest.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favennecc](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103712

Rubrique : Jeux et paris

Ministère interrogé : Budget et comptes publics

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [4 avril 2017](#), page 2584

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)